

N°05
JUILLET/2019

Mair de Bretagne, Saint Guen

GUERLEDAN

Bulletin municipal

LE PETIT MONDE
GUERLÉDAN
À LA NAGE
TERRE ATTITUDE

SOMMAIRE

1^{ère} de couverture : Le Petit Monde
4^{ème} de couverture : Affiche 14 juillet 2019

TOUT *savoir*

Pôle enfance «Le Petit Monde».....	p. 4-7
Infos CIAS.....	p. 8
Deux médecins au cabinet médical.....	p. 9
La Poste - Travaux.....	p. 10
La Poste - Conseils d'adressage.....	p. 10
Réfection de la rue Michelle - Le Brun .	p. 11
De nouvelles places de parking rue du Centre.....	p.11
Les architectes du patrimoine au chevet des chapelles.....	p. 12
Investir pour l'avenir, c'est aussi économiser.....	p. 13
Auberge de jeunesse de St Guen.....	p. 13
Aménagement Halieutique de l'étang de St Guen.....	p. 14
Place de Landroannec.....	p. 15
Travaux réalisés et à venir.....	p. 15
Les travaux sur les réseaux d'eau.....	p. 16
Tri sélectif des ordures ménagères.....	p. 16
Stop aux pesticides.....	p. 17

MIEUX *comprendre*

Budget 2019.....	p. 18
------------------	-------

Partager

Animations musicales marchés.....	p. 19
Fête des voisins à St Guen.....	p. 20

Culture

Bibliothèque - Partir en livre.....	p. 21
Rédition livre d'ERNEST LE BARZIC.....	p. 21
Sons de Bretagne et d'ailleurs, de l'Oust à Guerlédan.....	p. 22

Sport

Raid de Guerlédan.....	p. 23
Guerlédan à la nage.....	p. 23

Agenda.....	p. 25-26
-------------	----------

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME DE GUERLÉDAN – MÛR DE BRETAGNE

Juillet et août : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - (19h30 le vendredi). Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Du 1^{er} septembre au 30 juin : Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi : 9h30 à 12h30

LES COORDONNÉES & NUMÉROS UTILES

Mairie > 02 96 28 51 32 > accueil@mairieguerledan.bzh

La Poste > 02 96 29 40 27

Centre de secours > 02 96 26 07 74

Pharmacie de garde > 32 37

Gendarmerie Nationale > 02 96 28 51 18

Chenil Service > 02 96 58 03 72

Collège Paul Eluard > 02 96 28 50 74

Collège Saint-Joseph > 02 96 28 50 76

École primaire publique > 02 96 26 08 69

École Saint-Joseph > 02 96 28 54 02

Gymnase > 02 96 67 11 64

Ludothèque > 02 96 28 54 78

Bibliothèque > 02 96 26 09 41

Cyber commune > 02 96 26 06 09

Point information emploi > 02 96 26 06 09

Relais assistantes maternelles > 02 96 26 08 99

Office du tourisme > 02 96 28 51 41

Camping communautaire > 02 96 26 01 90

Base nautique > 02 96 67 12 22

Restaurant scolaire > 02 96 25 11 34

Terrain des sports > 02 96 26 00 66

Foyer culturel > 02 96 26 00 87

Cabinet de santé > 02 96 26 38 22

 **Mairie de Mûr-de-Bretagne**
2 rue Sainte Suzanne
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 51 32

 **Mairie de Saint-Guen**
5 rue Sénéchal
Saint-Guen
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 54 03

Réalisation et impression :

Imprimerie Le Maire
Merdrignac

Date de parution : Juillet 2019

Comité de rédaction :

Alain BAGOT, Isabelle BARBU,
Jacqueline BERTHO, Josette COZ,
Mickaël DABET, Roselyne
LE CORRE, Joseph LE GOFF,
Jean-François LE DUDAL,
Hervé LE LU, Marie-Anne
LE POTIER, Jean-Philippe PICHARD
et Jean-Paul MAUDIRE



MOT des Maires

Saint-Guennaises, Saint-Guennais, Mûroises, Mûrois,

GUERLEDAN, les beaux jours !

Un nouvel été nous attend. Nous espérons tous une météo qui comble les attentes de chacun, mais aussi des moments à partager avec plaisir dans nos multiples rendez-vous de l'été.

Nous avons l'honneur d'accueillir à Saint-Guen à la fin août une grande fête de l'agriculture qui se nomme « **Terre attitude** ». Chaque année en Bretagne, cette manifestation draine des dizaines de milliers de spectateurs. Nos jeunes agriculteurs sont à la manœuvre et ils nous ont concocté un programme exceptionnel. Nous les félicitons par avance.

La foire Biozone viendra une nouvelle fois clôturer l'été mais avant cela de multiples manifestations sportives et culturelles vont venir enrichir nos moments de détente et ceux de nos touristes.

« **Guerlédan à la nage** », pour une première édition, les festivités du 14 juillet avec un fest-noz et un feu d'artifice, le festival « **Sons de Bretagne de l'Oust à Guerlédan** » pour sa troisième édition, le marché estival avec ses animations, la fête de Landroannec, le raid de

Guerlédan, le fest noz de la Roche, les animations Cap Armor... Bref, des beaux jours à Guerlédan !

Bien au-delà de ces grands moments, nous remercions toutes les associations qui se mobilisent pour dynamiser notre commune, elles permettent à notre territoire de faire honneur à sa réputation touristique.

Les beaux jours sont également ceux de la vie municipale. Nous abordons nos budgets désormais en toute sérénité. La commune nouvelle, avec le soutien de notre intercommunalité de Loudéac Bretagne Centre, nous donne une réelle dynamique budgétaire pour envisager de nouveaux projets. Nous vous présentons dans ce numéro notre nouvelle Maison de l'enfance qui se nomme « **Le Petit Monde** ». Beaucoup vont y retrouver la référence historique à notre ancien « **centre aéré** ». Vous y trouverez aussi d'autres réalisations municipales comme la mise en place de jeux pour enfants à la plage de Landroannec, les aménagements pour la pêche à l'étang de Saint-Guen...etc

Les beaux jours caractérisent aussi la vie de tous les jours avec des services à la population qui se développent. Nos

médecins sont aujourd'hui bien installés dans notre vie communale, la Poste va entreprendre des travaux sur son bâtiment à Mûr, pour améliorer l'accueil et l'accessibilité. Des nouveaux commerçants s'installent dans la commune, donnant ainsi la meilleure image de Guerlédan.

Les beaux jours enfin pour notre dénomination communale Guerlédan qui, dans la procédure en cours, se trouve une nouvelle fois légitimée. Attendons la suite avec sérénité. Enfin pour conclure, n'hésitez pas à vous procurer la réédition du livre d'Ernest Le Barzic, qui vous le lirez, avait déjà prévu l'évolution du nom de notre commune.

Nous espérons vous rencontrer cet été. En attendant, nous vous souhaitons les plus beaux jours à Mûr et à Saint-Guen, à Guerlédan !

Hervé LE LU

*Maire de Guerlédan - Maire délégué
de Mûr-de-Bretagne
1^{er} Vice-Président
de Loudéac Cté Bretagne Centre*

Mickael DABET

*Maire délégué de Saint-Guen
1^{er} Adjoint au Maire de Guerlédan*



Artisan Boulanger
PÂTISSIER Le Fournil de Guerlédan VIENNOISIER

AUDREY et YOANN
vous accueillent
du mardi au samedi de 7h à 13h
et de 14h30 à 19h30,
le dimanche de 7h30 à 13h
(fermeture le lundi)

Ils vous proposent une gamme
de **BAGUETTES** et de
PAINS SPÉCIAUX BANETTE
et bien sûr leurs **VIENNOISERIES,**
SANDWICHS
et **PÂTISSERIES «MAISON»**

LE FOURNIL DE GUERLÉDAN - 12 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN - 02 96 28 51 64

PÔLE ENFANCE «LE PETIT MONDE»

TOUT SAVOIR SUR L'ESPACE ENFANCE

- Introduction
- Le bâtiment, visite guidée
- Les grandes étapes du projet
- L'interview de l'architecte – Christophe JOUAN
- Le budget et le financement de l'Espace Enfance – Jean-Paul MAUDIRE
- Le suivi du chantier, par Jean-François LE DUDAL
- Qu'en pensent les utilisateurs ? Carole, Karine et Françoise, les enfants
- Le nom du bâtiment et le logo
- Les services, horaires et les tarifs

INTRODUCTION

L'Espace Enfance a trouvé sa place avec cette belle bâtisse en retrait au n°8 de la place Sainte-Suzanne. Il accueille depuis le 13 février une ribambelle d'enfants dans le confort de l'extension construite tout au long de l'année 2018.

Ce projet est le fruit de longs mois de réflexion, de travail et de suivi de la part des élus, des personnels communaux, de l'architecte et bien sûr des artisans qui l'ont bâti.

Nous mesurons la chance d'avoir pu contribuer à doter la commune de GUERLÉDAN d'un équipement qui contribuera durablement à son attractivité et au service des familles.

Nous partageons ici avec vous notre enthousiasme et notre fierté autour du « Petit Monde ».

LE BÂTIMENT, VISITE GUIDÉE

Sous le porche orange, le visiteur doit d'abord s'annoncer et montrer son visage pour que les responsables d'activi-



tés déclenchent l'ouverture de la porte, en toute sécurité.

Le visiteur entre d'abord dans un vaste hall éclairé par un grand lustre en forme de cercle suspendu au centre du puits de lumière, lequel va chercher le soleil à l'est. Les enfants peuvent disposer leurs manteaux sur les vestiaires colorés posés au milieu du hall. Les cartables sont sagement alignés le long d'un mur.

Le bureau de direction donne accès sur le hall et dispose d'une vue sur l'allée qui conduit à l'entrée.

D'une **surface totale de 290 m²**, tout de plain-pied, le bâtiment peut recevoir jusqu'à **40 enfants pour l'ALSH** et **50 pour la garderie périscolaire**.

Les deux salles d'activités de 50 m² (pour les 3 à 6 ans) et 73 m² (pour les 7 à 11 ans) sont largement ouvertes sur l'extérieur grâce aux grandes baies vitrées. Tout le mobilier (tables, chaises, canapés pour le coin lecture, coin dinette, fauteuils) a été renouvelé auprès d'un spécialiste des équipements pour les enfants (respect des normes de mobilier pour les enfants, produits sûrs et de qualité). Tout le mobilier se décline dans les tons miel, orange et vert anis. Les murs sont blancs et le sol orangé.

Une salle de 25 m² est dédiée au temps de **sieste des petits** et sert de **salle de devoirs** pendant la garderie du soir.

Le bâtiment est équipé d'un **coin cuisine**, qui sert à la préparation des goûters et collations ou encore à la réalisation des activités de cuisine de l'ALSH. Mais ce n'est pas un lieu pour prendre les repas, qui restent dispensés au restaurant scolaire.

Les **sanitaires** sont adaptés à l'âge avec d'un côté les toilettes pour les petits et de l'autre les sanitaires filles et sanitaires garçons, dont un WC accessible aux personnes à mobilité réduite dans chaque bloc. Une grande douche à l'italienne permet aussi de pourvoir à des « accidents » de diverses natures...

Le travail de **nettoyage du site** est facilité par le local dédié aux matériels et produits de ménage, évier, lave-linge et sèche-linge.

Deux espaces permettent aux enfants de jouer dehors : à l'arrière des bâtiments, **la cour en enrobé** accueille les jeux extérieurs, avec une vue dégagée sur le Menez Heiez (Le Mont de la biche), les collines et les arbres. A l'avant de la bâtisse ancienne, par beau temps, les plus petits pourront occuper l'espace de

jardin engazonné. Des travaux d'aménagement seront réalisés par les jardiniers de la commune. Prenons le temps d'élaborer le projet adapté aux besoins.

L'ESPACE ENFANCE, LES SERVICES



Il accueille **les enfants de 3 à 11 ans** dans le cadre des activités de la **garderie municipale** et de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**. Il accueille aussi ponctuellement les activités du **Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)**.

Le bâtiment est occupé tous les jours, du lundi au vendredi (sauf vacances de Noël).

La Garderie Périscolaire, dirigée par Françoise LAVENANT

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7 H 15 à 8 H 35 et le soir de 16 H 30 à 18 H 15. Tarifs consultables sur le site de la Commune. Inscriptions à la mairie.

Environ 100 familles sont inscrites au service de garderie.

L'ALSH, dirigée par Carole CAIL

Les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël), de 9 H à 17 H 30.

Les tarifs sont modulés selon le quotient familial, de 6 € à 14 € pour la journée* (inclus la collation de 10H, repas du midi et gouter) et de 3,60 € à 8,75 € pour la 1/2 journée*.



Garderie de 7 H 30 à 9 H et de 17 H 30 à 18 H 30 pour 0,50 € / demi-heure *.

*Tarifs pour l'année scolaire 2018/2019.

Inscriptions auprès de Carole CAIL à l'Espace Enfance.

Documents disponibles sur le site www.murdebretagne.net à la rubrique Petite Enfance.

Le RPAM, Relais Parents Assistantes Maternelles

Espace jeux pour les enfants de 0 à 3 ans de 10 H à 11 H 30 une fois par mois. Accessible pour les parents et les assistantes maternelles

Renseignements au 02 96 66 60 50 ou rpam@loudeac-communauté.bzh

L'ARCHITECTE DU PROJET, CHRISTOPHE JOUAN

Pouvez-vous vous présenter sur le plan professionnel ?

Je suis associé avec Gilbert Quéré, architecte. Nous sommes une équipe

d'architectes basés à Saint-Brieuc et Rennes. En tant qu'architecte ayant suivi particulièrement ce dossier, je suis basé à Saint-Brieuc. Nous travaillons sur plusieurs territoires dont les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, mais aussi la Normandie et les Pays de Loire.

Nos références dans le domaine de l'Enfance sont multiples et vont de la nouvelle Pouponnière des Côtes d'Armor (en cours d'étude) à des écoles maternelles et primaires comme l'école Fargantine de Corlay.

Nous avons à notre actif une bonne dizaine d'équipements ayant trait à l'enfance (crèches, ALSH, équipements périscolaires...). Nos autres domaines d'intervention sont les collèges et les lycées ainsi que les espaces culturels (salles de spectacles, conservatoires, écoles de musique).

En ce qui concerne l'Espace Enfance de Guerlédan, ce projet avait-il des spécificités particulières à prendre en compte ?

Le projet est situé en zone Monuments Historiques en raison de la proximité de



la chapelle Sainte-Suzanne. Cela nous a conduit à travailler dès le début en laissant la perspective complète sur la bâtisse d'origine et de ce fait à articuler l'extension à l'arrière. Le projet est le résultat d'un dialogue constructif avec l'architecte des Bâtiments de France, les futurs utilisateurs et les élus.

Travailler sur un projet de réhabilitation avec extension permet de confronter les époques avec des choix de matériaux et de formes affirmés. Façades lisses, très ouvertes et anthracites pour l'extension alors que les murs anciens sont en pierre locale, de couleur rouille avec de petits percements. Nous avons retenu une toiture terrasse pour l'extension à simple rez-de-chaussée et rénové la toiture ardoise sur le bâtiment d'origine. C'est cette dualité ancien / contemporain qui est porteuse de sens pour nous, architectes.

Le bâtiment que vous avez conçu et accompagné pendant plus d'une année de construction est désormais investi par les enfants, les familles et les encadrants des enfants. Que ressentez-vous au moment de le laisser ?

C'est toujours un plaisir de revenir dans un de nos bâtiments réalisés et investis par les utilisateurs. L'architecture est faite pour cela : on construit en pensant à l'occupant futur. Notre approche d'un projet vise à nous placer du point de vue de l'enfant et de sa perception de l'espace mais en pensant également aux professionnels qui les encadrent.

Nos projets se veulent fluides avec des espaces clairs et des vues dégagées à hauteur d'œil de l'enfant. A l'issue du chantier, on vérifie que l'on ne s'est pas trompé...

Tout projet est une aventure humaine. On s'y investit beaucoup, mais il faut l'avouer, à l'heure de la remise des clefs, c'est aussi un soulagement. Ce que l'on peut espérer en tant qu'architectes, c'est que l'on ait conçu des espaces rassurants et apaisants et que les utilisateurs s'y sentent bien pour longtemps.

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

- **Septembre 2013** : Etude des besoins des services et scénarios d'implantation réalisée par la société Préprogram AMO de Rennes, commandée par la Communauté de Communes de Guerlédan.
- **Janvier 2014** : La maîtrise d'ouvrage passe à la Commune de Mûr-de-Bretagne, à la suite de la dissolution de la Communauté de communes de Guerlédan.
- **Avril 2014** : La nouvelle municipalité

contacte l'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne).

- **Été 2014** : Début de l'opération : acquisition de la maison et du terrain au 8, place sainte Suzanne en convention avec l'EPF.

- **Novembre et décembre 2014** : Carole CAIL, directrice ALSH et des élus communaux visitent plusieurs ALSH voisins (Plouguenast, Trévé, la Motte, Hénon).

- **Février 2015** : Rédaction des documents descriptifs et lancement de l'appel d'offre avec Préprogram AMO. 28 architectes candidatent.

- **27 avril 2015** : La Commission d'Appel d'offres auditionne les 5 architectes présélectionnés et retient le cabinet JOUAN-QUÉRÉ, de Rennes.

- **Juin 2015 à mars 2016** : Réalisation des esquisses et avant-projet sommaire avec M. JOUAN, architecte

- **Juillet 2016** : 1° permis de construire déposé et refusé par Pontivy Communauté (limite de propriété)

- **Septembre - octobre 2016** : révision des plans du projet, rencontre de l'architecte des Bâtiments de France à Saint-Brieuc pour arbitrages sollicités.

- **Novembre 2016** : 2° dépôt de permis de construire à Pontivy Communauté, obligation de WC PMR distincts pour les sanitaires Filles et Garçons.

- **Février 2017** : Validation du permis de construire.

- **20 Juin 2017** : La Commission d'Appel d'Offre fait le choix des artisans et entreprises sur les 11 lots (51 devis reçus et analysés). Le conseil municipal du 29 juin 2017 valide la décision de la CAO.

- **13 novembre 2017** : Début des travaux de démolition des bâtiments annexes. Le chantier est ouvert.

- **Fin Juillet 2018** : Le bâtiment est hors d'eau, l'extension est construite et le bardage extérieur est posé.

- **Mercredi 13 février 2019** : première journée d'occupation de l'Espace Enfance par les enfants et encadrants.

- **Samedi 30 mars 2019** : portes ouvertes à la population de Guerlédan pour découvrir l'Espace Enfance.

- **Samedi 29 juin 2019** : Inauguration officielle du bâtiment.

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) représentée par Mme Annie BRIEZ et **la PMI (Protection Maternelle Infantile, service du Conseil Départemental)** représentées par Mme LE ROUX et Mme

JOUANNIC sont associées à nos travaux de conception par diverses rencontres ou entretiens téléphoniques dès juillet 2014. Elles nous conseillent sur les équipements et veillent au respect de la réglementation relative à un espace dédié à l'accueil des enfants de 3 à 11 ans. Elles visitent aussi le site en fin de construction.

ESPACE ENFANCE, « LE PETIT MONDE »

L'Espace Enfance aura un nom de baptême : LE PETIT MONDE.



Pour certains Mûrois, ce nom évoquera le premier « centre aéré » à Mûr à la fin des années 50. Fondé par Berthe PÉCHARD, ce dispositif qui reposait sur le bénévolat de « Tante Berthe » et des animatrices, avait pour vocation d'occuper les enfants pendant les vacances. Les activités ont d'abord eu lieu dans une salle attenante à une maison rue de la Fontaine, et rassemblaient les enfants du bourg des écoles publiques et privées. A cette époque, la commune n'avait pas encore mis en place le service de centre aéré, renommé depuis ALSH. On pouvait voir dans Mûr des ribambelles d'enfants en culottes courtes, en rang, chantant à tue-tête « Un km à pied » ou « Dans la troupe, y'a pas de jambes de bois » et même une chanson créée spécifiquement pour Le Petit Monde.

Au-delà de cette référence historique locale, Le Petit Monde évoque l'enfance et un espace protecteur, mais aussi l'ouverture aux autres à travers la référence au monde.

Le logo, identité visuelle du bâtiment, a été conçu par Georgia BOULNOIS, jeune graphiste installée à Corlay.



Le logo est décliné pour le bâtiment dans son ensemble et pour chacun des services ALSH et Garderie. Georgia.boulois@gmail.com

LE SUIVI DU CHANTIER, DE NOVEMBRE 2017 À FÉVRIER 2019

Jean-François LE DUDAL, Adjoint à l'Urbanisme, Services techniques et Bâtiments communaux, nous parle de la construction du bâtiment.

Pendant 14 mois, soit la durée de cet important chantier, des réunions de chantier se sont tenues sur le site tous les mardis après-midi. L'architecte, Christophe JOUAN, convoque les artisans concernés par la phase de travaux en cours. Il surveille le respect des travaux prévus, règle les points techniques et fait le point sur l'avancée au regard du calendrier prévu. Les intempéries du mois de février 2018 ont occasionné des retards sur le coulage des dalles en béton. C'est un long chantier avec une phase de démolition et de raccordement entre la bâtisse ancienne et l'extension à ossature bois sur une dalle en béton. C'est un chantier très technique, notamment en ce qui concerne l'électricité, le chauffage et la ventilation. Le système de chauffage retenu est un système d'aérothermie. Sous les faux-plafonds, il y a des kilomètres de câbles et de tuyauterie en tous genres. Ce chantier est bien plus complexe qu'une construction de maison.

Les connaissances techniques de Maxime MOISAN, notre responsable des Services Techniques communaux, ont été précieuses. Maxime a assuré le suivi

des observations et des recommandations faites aux différentes entreprises par l'architecte. Son action précieuse au quotidien a permis de sécuriser le suivi de chantier

Les relations avec les artisans étaient très cordiales. C'est vraiment important pour la réussite du chantier.

Pour moi, voir progressivement se monter ce bâtiment a été une formidable expérience. Finalement, l'Espace Enfance me semble chaleureux et accueillant et les enfants ont l'air de s'y plaire. C'est la meilleure récompense pour toutes ces heures passées sur le chantier.

L'EXPRESSION DES UTILISATEURS

Qu'en disent les utilisateurs, les animatrices, les enfants après 3 mois au « Petit Monde » ?

Les enfants se sont exprimés dès le premier jour : « *C'est clair, lumineux. Il y a plein de place. Les couleurs sont belles. Le sol est bien droit et ça ne résonne pas. On a une belle vue sur la campagne. On a plus chaud* ». Le nouveau mobilier rencontre aussi du succès : les fauteuils, les canapés et les loveuses pour se poser et lire une BD ou un album. Le coin cuisine-dinette et ses accessoires tout en bois et colorés rencontrent un franc succès. Les tables et chaises sont adaptées à la taille des enfants.

Pierre, 4 ans, a dit : « *La nouvelle garderie, c'est fantastique !* ». Pas assez de mots dans le dictionnaire pour dire sa satisfaction, alors autant en inventer un nouveau...

Les animatrices, Carole CAIL, Karine BELLION, Laurène LE LUC et Françoise LAVENANT :

Le château, charmant mais vétuste, a été très vite oublié. Ici, on a trouvé la lumière, l'espace et la couleur. Les équipements sont fonctionnels. Ce cadre engendre de la bonne humeur dès le matin. Evidemment, il faut prendre le temps de trouver ses marques notamment avec de nouveaux usages tel que l'ouverture sécurisée. Les parents ont vite saisi l'intérêt du dispositif.

En terme de rangement, il reste des placards à aménager et les rangements dans le coin cuisine. Le matériel dédié à la garderie et celui de l'ALSH a pris place dans des placards différents. En revanche, tous les jeux des deux services ont été mis en commun et sont accessibles aux enfants grâce aux étagères basses sous les fenêtres.

Côté cour, nous allons réfléchir à l'aménagement du coin de pelouse au sud devant le bâtiment pour en faire un endroit agréable, pour les plus petits notamment. A l'arrière, il faudra certainement envisager une solution pour limiter les envols de ballons dans les jardins voisins.

Globalement, le confort de ce nouveau lieu nous donne l'envie et les conditions pour de nouveaux projets. C'est dynamique. Nous pensons aussi que ce nouveau site est de nature à inciter de nouvelles familles à s'inscrire à l'ALSH et à la garderie municipale.

FINANCEMENT DE L'ESPACE ENFANCE

DÉPENSES	MONTANT H.T	FINANCEMENT	MONTANT	% DU TOTAL
Acquisition foncier et maison, honoraires inclus	114 760,37 €	Subventions	614 795,38 €	73%
Honoraires maîtrise d'œuvre et divers	72 913,48 €	Part communale	231 575,36 €	27%
Travaux	642 014,13 €			
Achat du mobilier	16 682,76 €			
TOTAL OPERATION HT	846 370,74 €		846 370,74 €	100%

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES	RECETTES
Département des Côtes d'Armor	70 000,00 €
Etat - Dotation Equipement Territoires Ruraux	172 000,00 €
Caisse d'Allocations Familiales - investissement	63 750,00 €
Caisse d'Allocations Familiales - achat mobilier	9 045,38 €
Fond de concours - Communauté de Communes de Guerlédan (à sa dissolution au 31/12/2013)	300 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	614 795,38 €

INFOS CIAS : AIDE ET SOINS À DOMICILE



➔ Ouverture du service

Le service fonctionne 7 jours sur 7 y compris les jours fériés

Vous pouvez nous rencontrer à Loudéac, Uzel et La Chèze du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi après-midi (fermeture au public)

Vous pouvez nous joindre au
02 96 66 09 06

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

Astreinte téléphonique de 7h30 à 20h, 7 jours sur 7.

➔ Contact

AIDE & SOINS à domicile
BRETAGNE CENTRE
rue de la Chesnaie
22 600 LOUDEAC

02 96 66 09 06

Mail : cias-aide-soins@loudeac-communauté.bzh

Site internet :

www.aide-soins-domicile.bzh



AIDE & SOINS à domicile BRETAGNE CENTRE



➔ QUI SOMMES NOUS ?

Un service public géré par le CIAS de Loudéac Communauté Bretagne Centre, autorisé et tarifé par le Département des Côtes d'Armor et l'Agence Régionale de Santé.

Vous êtes personnes âgées, personnes en situation de handicap, ou vous rencontrez une difficulté ponctuelle ou durable, nous vous proposons un accompagnement de qualité à votre domicile.

Service éligible aux aides financières et aux crédits d'impôts



➔ NOS VALEURS

Ecoute et respect de la personne aidée

Prise en charge de proximité

Projet d'intervention individualisé

Qualité de service

➔ NOS PRESTATIONS

Service aide à domicile

AIDE À L'HYGIÈNE ET AU BIEN-ÊTRE

Aide au lever et à l'habillage
Aide au coucher et au déshabillage
Aide à la toilette
Aide à la prise des médicaments

AIDE AUX COURSES ET AUX REPAS

Aide à la préparation des repas
Aide à la prise des repas

AIDE AUX TRAVAUX MENAGERS

Entretien courant du domicile
Repassage et entretien du linge

AIDE À LA MOBILITÉ INTÉRIEURE

Transfert du lit au fauteuil
Aide au déplacement dans le logement
Location de téléalarme

ACCOMPAGNEMENT À L'EXTÉRIEUR

Déplacements

AIDE ADMINISTRATIVE, ET RENDEZ-VOUS

Service soins à domicile

INTERVENTIONS D'AIDES SOIGNANTES SUR PRESCRIPTIONS MÉDICALES

Vous permettre de continuer à bien vivre chez vous



DEUX MÉDECINS AU CABINET MÉDICAL



Dès 2014, l'équipe municipale s'était donnée comme priorité d'assurer le maintien d'une offre médicale sur la commune. La rénovation et l'extension du cabinet médical, place Saint-Suzanne, étaient donc lancées pour permettre un accueil optimal d'éventuels futurs médecins.

Après une période de quelques mois sans médecins et la solution temporaire de collaboration avec le Centre Hospitalier de Pontivy et la reprise de travail de Docteur Lorette deux jours par semaine, un premier médecin a choisi Guerlédan pour sa nouvelle installation : le Docteur Sylvie ASTRANSKAS arrivait en septembre 2017 et permettait à de nombreux patients de retrouver une offre de santé de proximité.

Après un an d'exercice, le Docteur ASTRANSKAS a envisagé la possibilité de voir un second médecin la rejoindre car la charge de travail devenait lourde. Elle a donc sollicité la municipalité à l'automne 2018.

La recherche de la commune a été fructueuse puisque, dès novembre, le Docteur Anne-Marie ALLAIN prenait contact et décidait de s'installer à Guerlédan le 1er avril 2019.

Il faut souligner qu'elles participent toutes les deux au fonctionnement de la Maison médicale de garde de Loudéac, contribuant ainsi à maintenir ce service

qui nous permet d'avoir un médecin disponible pour les urgences tous les soirs jusqu'à 23 heures et le week-end du samedi de 14 h à 23 h au dimanche de 9 h à 23 h. Deux médecins de plus sont très précieux, par rapport notamment aux nombres insuffisants de praticiens dans de nombreuses communes. Par la suite, si le besoin d'un troisième praticien se fait sentir, la municipalité saura encore être au rendez-vous.

Souhaitons aux Docteurs ALLAIN et ASTRANSKAS un exercice serein à Guerlédan, et avec ce nouveau départ, un épanouissement dans notre région.

DOCTEUR SYLVIE ASTRANSKAS

Tél. 02-96-26-38-22

Consultations sur rendez-vous

DOCTEUR ANNE-MARIE ALLAIN

Tél. 02-96-67-29-78

Consultations sur rendez-vous

bertho-t.p.

Travaux Publics & Particuliers

un sérieux savoir faire

Saint-Guen - 22530 GUERLEDAN

Email : bertho-tp@wanadoo.fr

☎ : 02 96 28 54 07

LA POSTE - TRAVAUX

**DU LUNDI 26 AOÛT AU
JEUDI 07 NOVEMBRE 2019**

Travaux au bureau de poste de Mûr de Bretagne

Du lundi 26 août au jeudi 07 novembre, le bureau de poste de Mûr de Bretagne, situé 7 rue de la Gare, sera exceptionnellement fermé au public pour des travaux de rénovation. La Poste investit pour améliorer l'accueil et le confort des clients afin de développer l'activité du bureau et le pérenniser. Les conditions de travail seront aussi améliorées. Le bureau de poste de Mûr de Bretagne rouvrira ses portes le jeudi 07 novembre 2019, à 14h.

Pendant les travaux, les clients pourront réaliser les opérations postales et bancaires (sauf WESTERN UNION) à l'Agence Communale de Saint GUEN, située 5 rue du Sénéchal. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Vous y serez accueillis par Rozenn MORZADEC.

Les opérations de WESTERN UNION seront possibles à :

- La Poste de **UZEL** près l'**OUST**, 3 rue



du parc mail, du mardi au vendredi 9h45 à 12h et 14h à 16h30 ; le samedi de 9h à 12h.

- La Poste de **CLEGUEREC**, 15 rue Théodore HUET, du lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 14h à 16h15 ; le samedi de 09h30 à 12h.
- La Poste de **PONTIVY**, 8 rue de Friedland, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h (sauf le mardi ouverture l'après-midi à 14h) ; le samedi de 08h30 à 12h.

Durant cette période, la permanence de Familles Rurales dans le cadre de la Maison de Services aux Publics (MSAP) sera assurée le mercredi matin de 9h à 12h à la Cyber commune, à l'Espace Culturel Alain Auffret, Place Sainte-Suzanne.

Les clients qui ne peuvent pas se déplacer peuvent également se rapprocher de leur facteur (opérations courrier-colis).

Pour tout renseignement, les clients pourront composer le : 36 31 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Appel gratuit depuis un poste fixe). Pour un rendez-vous avec un conseiller financier de La Banque Postale, le : 36 39 (0,15 € TTC/min + surcoût éventuel selon l'opérateur)

La direction de l'établissement tient à préciser que ces travaux n'auront pas d'impact sur la distribution du courrier. Elle s'effectuera 6 jours sur 7 comme à l'accoutumée.

LA POSTE - CONSEILS D'ADRESSAGE

Les habitants sont attachés au nom de leur ancienne commune et souhaitent pouvoir conserver la mention de celle-ci dans leur adresse. **LA SOLUTION** : La commune, anciennement positionnée en ligne 6, passe en ligne 5 et cède sa place à la commune nouvelle

AVANT

M. MARTIN
1 RUE DES LAVOIRS
22530 ST GUEN

APRÈS

M. MARTIN
1 RUE DES LAVOIRS
ST GUEN
22530 GUERLEDAN

AVANT

M. MARTIN
1 RUE DE LA GARE
22530 MÛR DE BRETAGNE

APRÈS

M. MARTIN
1 RUE DE LA GARE
MÛR DE BRETAGNE
22530 GUERLEDAN

RÉFECTION DE LA RUE MICHELLE LE BRUN



- Ensuite, aménager la voirie interne du lotissement de la Porte d'en Bas pour qu'il soit attrayant pour ses habitants et pour leurs visiteurs.
- Et enfin, répondre à un enjeu économique important du fait de la présence de plusieurs commerces dans la rue. Pour parvenir à ces fins, les derniers réseaux aériens ont été enfouis. Un chemin piétonnier sera réalisé depuis le carrefour du Hentrèze, jusqu'à la route de Pontivy. Des candélabres seront installés y compris dans le lotissement de la Porte d'en Bas.



La Rue Michelle Le Brun a été refaite il y a une dizaine d'années, suite aux travaux sur les réseaux d'eaux potable et usées et aériens (téléphone et électricité), mais en revêtement provisoire. Depuis tout ce temps, la chaussée s'est fortement dégradée.

Aujourd'hui, les travaux ont commencé et avancent normalement.

Plusieurs priorités s'imposent dans ce chantier :

- Tout d'abord sécuriser le carrefour dit « du Hentrèze » qu'il est indispensable de modifier en y incluant un giratoire franchissable par les véhicules et par un reprofilage de la chaussée pour permettre plus de visibilité... A cet endroit, d'où que l'on arrive, il n'y aura plus de priorité absolue.

DE NOUVELLES PLACES DE PARKING RUE DU CENTRE

Pour faciliter la circulation et le stationnement dans la rue du Centre, de nouvelles places de parking ont été créées devant « l'octroi ». Les tilleuls ont été abattus, ce qui a dégagé un espace plus important pour le stationnement des véhicules. Dans la foulée, de nouveaux arbres, dont un chêne et un hêtre, ont été plantés de l'autre côté du mur, sur la placette.

C'est une première étape pour évoluer vers de meilleurs usages concernant le stationnement des véhicules, pour améliorer la vie des riverains, la sécurité des piétons et la circulation des personnes à mobilité réduite.

Aussi, un stationnement unilatéral le long de la rue va être expérimenté. Son rôle premier sera, bien sûr, d'améliorer la circulation de tous, indispensable pour un bien vivre ensemble.



LES ARCHITECTES DU PATRIMOINE AU CHEVET DES CHAPELLES.

Toute une équipe d'experts a scruté l'intérieur et l'extérieur de la chapelle Sainte-Suzanne durant plusieurs semaines. Le projet final ainsi qu'un chiffrage de l'économiste ont été présentés aux élus et aux responsables de l'association de sauvegarde le 29 mai 2019 par Madame Frédérique LE BEC, Architecte du patrimoine.

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Pour la partie externe :

- Sur le clocher de nombreuses fissures sont apparentes ainsi que sur les murs à proximité du clocher. Il faut donc poser des jauges et étudier l'évolution de ces fissures, qui pourraient être dues à la présence de plusieurs sources autour de la chapelle.

- Deux fuites actives ont été repérées sur la couverture. Il faudra faire intervenir un couvreur afin de stopper les infiltrations ponctuelles et protéger les éléments récents en contrebas : charpente, voûte lambrissée... en attendant le début des travaux.

En ce qui concerne l'intérieur les travaux préconisés sont les suivants :

- L'état des bois de la charpente est très préoccupant, la dépose complète de la couverture et des pannes de la charpente est obligatoire. Un échafaudage parapluie sera installé pour restauration sur place. Un doublage des fermes est envisagé sur les croisées de transept et une restauration ponctuelle pour les autres.

- Etant donné l'état très fragile de la voûte lambrissée en bois résineux, il est préconisé une restauration en place par le dessus pour la consolidation des bois, sauf pour les lames de la croisée du transept qui sont plus récentes et qui ont déjà été remplacées, mais des infiltrations récurrentes ont plusieurs fois endommagé la voûte. Ces lames pourraient donc être déposées pour être restaurées.

Les travaux seront importants et étalés sur plusieurs années.

A Saint-Guen, la chapelle Saint-Pabu est aussi l'objet d'une étude par Madame Catherine Proux, Architecte du Patrimoine.

Le projet de restauration ainsi qu'un chiffrage de l'économiste ont été présentés aux élus et aux responsables de l'association de sauvegarde des chapelles de Saint-Guen le 5 juin 2019.

Les propositions de projets de restauration sont les suivantes :

PHASE N°1 - restauration extérieure comprenant :

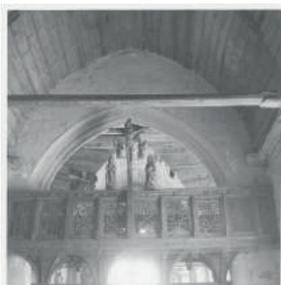
- La partie extérieure de la chapelle dégradée à certains endroits par l'humidité
- Le clocher devra être de nouveau restauré car des fissures sont apparentes
- Raccordement extérieur au réseau d'électricité

PHASE N°2 - restauration de la nef comprenant :

- Pose d'un enduit terre + fibre afin de conserver l'aspect de l'enduit original
- Restauration des polychromies sous enduit actuel qui sont en état de restauration
- Restauration de vitraux

PHASE N°3 - restauration du Chœur :

- Continuité du travail sur enduit terre + fibre réalisé dans la nef
- Continuité du travail de restauration des polychromies de la nef
- Restauration des vitraux d'origine qui étaient conservés aux Archives départementales
- Restauration des mobiliers : statues, jubé, retable, confessionnal et chaire à prêcher.



CHAPELLE SAINT-PABU

Dans le cadre de l'étude de restauration pour la Chapelle Saint-Pabu à Saint-Guen, nous sommes à la recherche d'informations concernant le groupe sculpté « **Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean** » (photos ci-dessous). Depuis les années 1970-1980, nous n'avons plus de trace de ce mobilier au sein de notre patrimoine. Nous remercions toute personne qui pourrait avoir des informations à son sujet de nous contacter en mairie.

10 PLACE STE SUZANNE * MÛR DE BRETAGNE
22530 GUERLÉDAN

ROBIN MICHEL

TOURNAGE SUR BOIS EXPO

**PONÇAGE DE PARQUET NEUF ET ANCIEN
FINITION VERNIS, HUILE, FON-DUR**

MATELAS LAINE SUR MESURE ET REFECTION

MENUISERIE

TÉL 02 96 28 50 42

3331651489RM222



cultivert
L'espace pro agricole

**BRICOLAGE - PRODUITS D'ÉLEVAGE - ANIMALERIE
JARDINAGE - HABILLEMENT - TERROIR**

Carrefour de Garla - ZA de Toulhouze
Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLEDAN

Tél. : 02 96 26 39 49

Fax : 02 96 26 39 48

INVESTIR POUR L'AVENIR, C'EST AUSSI ÉCONOMISER

Les économies d'énergie sont au cœur des problématiques de toutes les collectivités. La commune de Guerledan, elle aussi, est bien décidée à mener des actions afin de réduire les consommations et aussi investir dans de nouvelles productions.

C'est le cas à **SAINT-GUEN** : après la réfection de la place à proximité de la salle des fêtes, plutôt que de retravailler sur l'alimentation en électricité, l'éclairage public, vétuste lui aussi, a été remplacé et des lampadaires avec panneaux solaires ont été installés.

Il en a été de même à **MUR-DE-BRETAGNE**, le parc de la mairie a trouvé une nouvelle jeunesse et aujourd'hui, 7 can-



délabrés identiques ont été mis en place.

Le coût de l'opération s'élève à 42 664 € TTC. La consommation d'énergie, quant à elle, est désormais gratuite.

A chaque fois que cela sera possible, la commune œuvrera en ce sens. C'est ça aussi être acteur de la transition énergétique.

AUBERGE DE JEUNESSE DE ST-GUEN



Intermarché

contact

Ouvert le dimanche matin



5, route de Pontivy - Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN - Tél. : 02 96 26 06 07

AMÉNAGEMENT HALIEUTIQUE DE L'ÉTANG À ST-GUEN



L'aménagement de l'étang en lien avec la Fédération départementale de la pêche est lié aux conséquences de l'assec total du lac de Guerlédan pour la réalisation de travaux sur le barrage.

L'assec a engendré une période d'interdiction de la pêche de loisir sur trois années consécutives, période nécessaire aux populations piscicoles afin de redevenir aptes à subir une nouvelle pression de pêche.

Dans ce cadre, la FDAPPMA 22 en partenariat avec les AAPPMA et EDF, ont décidé de positiver cet événement en lançant un vaste projet de développement du loisir et du tourisme pêche sur Guerlédan et l'ensemble des parcours localisés dans sa périphérie.

Ce projet a pour principaux objectifs :

- d'aménager des sites de report de l'activité pêche pour permettre aux pêcheurs de carnassiers en bateau de continuer à exercer leur loisir pendant l'assec ;
- d'aménager un ensemble de sites complémentaires en termes d'offre de pêche : parcours labellisés (découverte, famille et passion) et produits spécifiques ;
- à long terme, faire du lac de Guerlédan et de son territoire périphérique une destination de pêche incontournable en Bretagne, notamment en travaillant avec les acteurs de l'économie locale (guides de pêche, hébergeurs, offices de tourisme...).

Dans ce cadre, l'étang de Saint-Guen, localisé à proximité du lac de Guerlédan, a été identifié comme l'un des principaux sites permettant de développer l'offre de pêche du territoire notamment en direction des familles.

D'une surface d'un hectare, le parcours de pêche est placé au cœur de la zone urbanisée, lui conférant un fort potentiel pour le développement de la pêche de loisir à l'échelle de la commune à proximité de Guerlédan.

La commune a répondu présente pour ce projet qui comporte, outre l'installation de pontons autour de l'étang pour le confort des pêcheurs, des aménagements de protection pour les espèces piscicoles. La présence de nombreux cormorans durant l'hiver ont conduit les collectivités piscicoles à réfléchir à la création et la mise en place de nouvelles formes de structures.

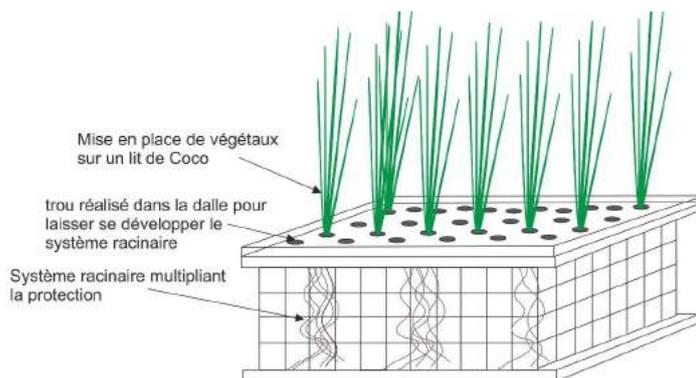
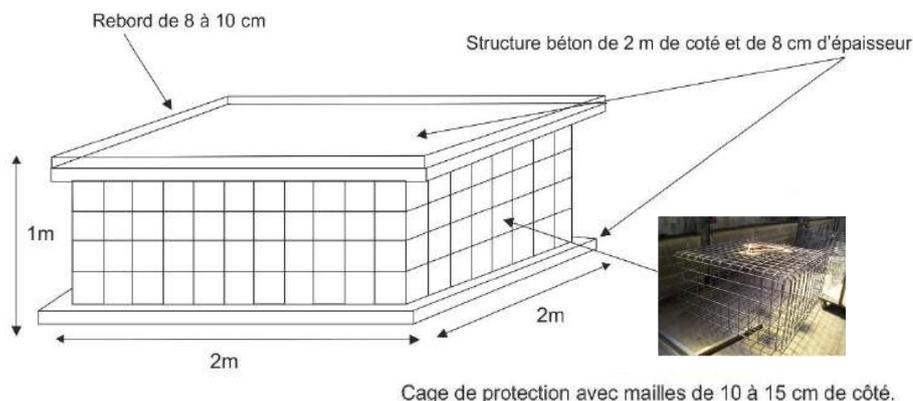
Ces structures sont entièrement immergées et sont complétées de plantations sur le dessus afin de permettre le développement de plantes aquatiques. Ces plantes serviront de support pour la reproduction des poissons mais également pour de nombreuses autres espèces.

Enfin, afin de compléter cet aménagement et de garder l'idée de promenade familiale, une passerelle est aménagée sur le cours d'eau permettant son franchissement et de rejoindre le terrain multisports qui jouxte l'étang.

Le rendu est apprécié de tous et donne à notre étang des atouts supplémentaires.

D'un montant global de 21 688 € HT, le financement se répartit comme suit :

- Conseil Régional 20 % : 4 337,60 €
- Conseil Départemental 20 % : 4 337,60 €
- Commune 30 % : 6 506,40 €
- Collectivités piscicoles 30 % : 6 506,40 €



Celti-bike
by Chris Gourden

CONSEIL - RÉPARATION
VENTE ET LOCATION
VTT, ROUTE, VAE, BMX...

15, RUE DE PONTIVY
MÛR DE BRETAGNE - 22530 GUERLEDAN

02 96 67 30 56 Celti.bike@gmail.com

PLAGE DE LANDROANNEC



TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE :

A MÛR-DE-BRETAGNE :

- A l'école publique des fenêtres, lourdes et difficiles à ouvrir et surtout à refermer, ont été remplacées par des ouvertures coulissantes offrant plus de facilités pour l'aération des classes. Le coût de ces travaux s'élève à 15 162 € TTC. Le revêtement du sol d'une classe a été changé pour un montant de 4 224 € TTC
- A la station d'épuration de Pont Alpin et à la demande des sociétés de chasse de la commune, un bac d'équarrissage a été installé. Il est destiné à recevoir les animaux sauvages découverts morts sur le territoire. Montant : 6 117 € TTC.

- Devenu nécessaire compte tenu de l'état des différentes façades de l'édifice, le ravalement de la mairie de Mûr-de-Bretagne vient juste d'être réalisé. Montant : 8 400 € TTC.
- À la Halle aux Loisirs, suite au passage de la commission de sécurité, les trappes de désenfumage ont été remplacées. Montant : 17 207 € TTC.
- L'installation de jeux pour enfants à la plage de Landroannec

A SAINT-GUEN :

- La mise aux normes du paratonnerre de l'église a été réalisée (montant : 6 450 € TTC).
- Les logements locatifs ont fait l'objet

- de travaux pour traiter les remontées capillaires de l'humidité ainsi que les infiltrations lourdes sur l'édifice. (montant : 15 030 € TTC).

TRAVAUX À VENIR :

A MÛR-DE-BRETAGNE :

- A Landroannec, rénovation complète des toilettes publiques

A SAINT-GUEN :

- Mise en place de candélabres avec panneaux solaires au terrain multisports.
- Remise en état des toilettes publiques aujourd'hui fermées.
- Travaux de rénovation et d'accessibilité dans les logements locatifs.



Groupama
la vraie vie s'assure ici

8 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN
Tél. : 02 96 26 06 06 - Site : www.groupama.fr

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et usées se poursuivent. Une nouvelle phase est prévue fin juin – début juillet.

Elle concerne la rue de l'Argoat (depuis le château d'eau), la place Sainte-Suzanne, les rues du Rohello, de la Fontaine et des

Lilas pour rejoindre la rue des Ardoisiers et ses réseaux déjà réhabilités.

Il s'agit encore d'un grand chantier nécessaire à la modernisation des réseaux et à l'obtention d'une qualité optimale de l'eau distribuée.

Les travaux sont attribués à la société SETAP, de Coëtmeux, sous l'égide de la Communauté de communes de Loudéac Bretagne Centre, qui est maître d'ouvrage délégué pour l'eau et l'assainissement.

TRI SÉLECTIF DES ORDURES MÉNAGÈRES



LE TRI SÉLECTIF



Tous les **EMBALLAGES** Plastiques, métalliques, cartonnés et le Papier **SE TRIENT**
Toujours se poser la question : **Est-ce que c'est un EMBALLAGE ?**

OUI → Tri sélectif

NON → Ordures Ménagères ou déchetterie (jouets, vêtements, encombrants.....)

Petits exemples

Un jouet en plastique : est-ce un **emballage** ? **NON** donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie

Un tuyau en plastique : est-ce un **emballage** ? **NON** donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie

Les Emballages Plastiques



Les Emballages Métalliques



Tous les Emballages Cartonnés et les Papiers



ATTENTION : les contenants doivent être vidés entièrement

LE REFUS DU TRI

Il s'agit des déchets déposés dans les sacs jaunes ou conteneurs jaunes

Ces refus sont principalement composés de **bouteilles en verre**, contenants en plastique non vidés (liquide, aliments...), d'objets en plastique non recyclables tels que les K7 vidéo, les pots de fleurs, jouets pour enfant, et également des vêtements, des couches, des ordures ménagères

Ces déchets partent en refus lors du tri au Centre de tri GENERIS. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés en centre d'incinération (traitement des Ordures Ménagères), **soit un coût supplémentaire (transport et un traitement).**



LES PESTICIDES AU JARDIN SONT INTERDITS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019 !

Au 1^{er} janvier 2019, pour jardiner ou désherber, il est interdit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques. Issue de la loi Labbé, cette nouvelle mesure vise à protéger votre santé et l'environnement.

PARTICULIERS, JARDINIERS AMATEURS... LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation contre l'utilisation des pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs évolue. Vous ne pouvez plus les acheter, les utiliser et les stocker pour jardiner ou désherber. Cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

PESTICIDES ET ENVIRONNEMENT

Les pesticides incluent les insecticides, les herbicides ou désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides. Leur toxicité pour l'homme peut être grave en cas d'absorption accidentelle, d'inhalation forte ou de contact avec la peau. Mais aussi en cas d'ingestion régulière de résidus de pesticides dans l'alimentation ou l'eau de boisson. Outre les empoisonnements, les pesticides sont capables d'endommager le système immunitaire ou de perturber les régulations hormonales. Ils sont également soupçonnés d'accroître le taux de certains cancers (sein, prostate) et de réduire la fécondité masculine.

CES PRODUITS PEUVENT AUSSI ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT :

- ▶ **EN POLLUANT LES EAUX** les jardiniers amateurs seraient responsables pour 1/4 de la pollution des eaux de surfaces et des nappes souterraines.
- ▶ **EN POLLUANT L'AIR** les 3/4 du volume des produits appliqués seraient perdus lors de pratiques inopportunes comme en cas de pulvérisation par temps venteux par exemple.
- ▶ **EN PERTURBANT LES MILIEUX NATURELS** les espèces aquatiques sont directement menacées par les surdosages et l'application à proximité de points d'eau, sur des sols

imperméables ou en pente, qui entraînent les pluies souillées vers les ruisseaux et les rivières.

(Source : guide pratique de l'Ademe Moins de produits toxiques)

QUE FAIRE DES BIDONS DE PESTICIDES ?

Bouteilles, bidons, flacons, sprays... qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Ces produits pourront être récupérés pour retraitement par les filières de recyclage spécialisées.

NE JETEZ JAMAIS CES PRODUITS À LA POUBELLE OU DANS LES CANALISATIONS !

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT

Utiliser des plantes et des animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies, les ravageurs, alterner les cultures, adopter le paillage...

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides est disponible sur le site : www.jardiner-autrement.fr

MIEUX comprendre

BUDGET 2019

Si l'année passée, le budget était de bonne facture avec ses 6 millions d'euros en cumulant le fonctionnement et l'investissement, le budget 2019 voté le 12 avril dernier dépasse, lui, les 6 millions d'euros et donne la part belle à l'investissement.

Les orientations prises ces dernières années portent leurs fruits. Les allocations de compensation négociées avec Loudéac Communauté Bretagne Centre ajoutées à une gestion rigoureuse nous permettent d'investir et de monter de nouveaux grands projets. On peut s'apercevoir aujourd'hui que la dette par habitant diminue. Notre collaboration avec le cabinet EFG de Quintin nous est également très précieuse dans la vision de nos finances sur un plus long terme et nous permet de prévoir l'avenir avec sérénité.

La maîtrise des charges de fonctionnement nous a permis en 2019 d'effectuer un virement de 318 706 € du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement.

Ce sont des projets conséquents qui nous attendent encore cette année. Outre le paiement de la fin des travaux du Pôle Enfance « Le Petit Monde », d'importants travaux de voirie sont prévus, comme l'aménagement de la rue Michèle Le Brun en incluant le lotissement communal. Sont prévus également l'aménagement des locaux de la gendarmerie, des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Nous profiterons de ces travaux pour réaliser en même temps l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans les rues concernées.

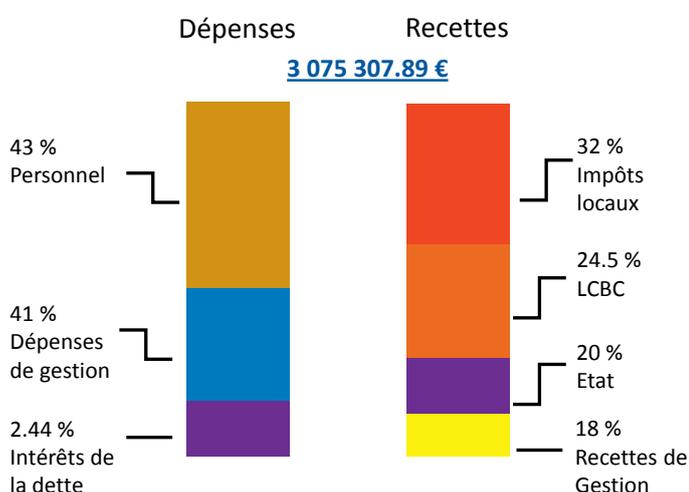
L'étude de la réhabilitation du gymnase

communal est en cours. Le budget voté en avril 2019 prévoit les montants nécessaires pour débiter les travaux le plus tôt possible. Ces travaux sont depuis longtemps indispensables.

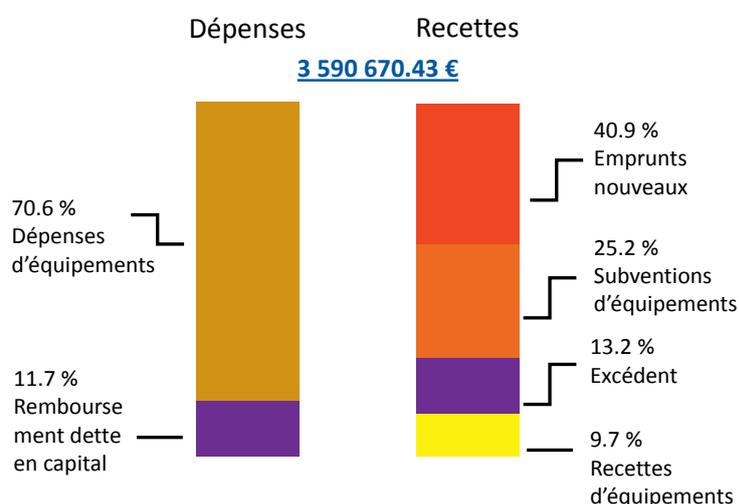
Notre situation financière nous permet désormais d'envisager les investissements futurs. Nous en avons la capacité. Ainsi, l'étude concernant notre future salle des fêtes va être engagée. Les travaux de rénovation du réseau des eaux usées dans le bourg de Saint-Guen vont débiter dans les mois à venir, au plus tôt en fin d'année 2019, dernière étape avant de réfléchir à l'aménagement du centre-bourg.

C'est un budget conséquent avec des perspectives encourageantes pour des projets futurs qui concerneront toute la population dans le but d'apporter à chacun les équipements attendus.

LES CHIFFRES CLÉS DU FONCTIONNEMENT



LES CHIFFRES CLÉS DE L'INVESTISSEMENT



Conseil Municipal du 12 avril 2019

Partager

ANIMATIONS MUSICALES MARCHÉS



5 juillet	École de musique Guerlédan-Corlay Cercle celtique Breizh Nevez
12 juillet	Bob et Flanagan - chansons françaises
19 juillet	École de musique de Loudéac - chansons françaises Jeux bretons avec la Falsab
26 juillet	Youl - celtique
2 août	Skawax - rock /ska
9 août	Jwely - rock Feu'nembule cracheur de feu
16 août	Mélodiam - rock/soul Arnaud Royer - celtique
23 août	Gaillards d'avant Pontivy - chants de marins Jeux bretons avec Falsab

CAP ARMOR GUERLÉDAN

Petits et grands pourront retrouver les activités Cap Armor dès le 8 juillet avec des animations pour tous. Sport collectif avec les animateurs, kayak, jeux, voile, tir à l'arc à la Base de plein air ou encore le ski nautique à Beau Rivage et l'initiation à l'équitation au centre équestre de Guerlédan. Au fil de l'été, des randos avec des ânes, une sortie-nature généraliste et une sortie spécialisée d'initiation à la sylvothérapie. A découvrir également la danse bretonne et la gastronomie avec une initiation à la fabrication de crêpes.

Chaque vendredi à partir du 12 juillet et jusqu'au 23 août, descente du clocher en rappel.



AGENCE DEZALLEUX

Dépannage 24/24,
agrée RN 164
Service carte grise

Pont 6 tonnes pour Camping-Cars

Mûr Automobiles

ZA de Toulhouze - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN
Tél. : 02 96 26 31 50 - Fax : 02 96 26 07 46
renaultmurautomobiles@gmail.com

FÊTE DES VOISINS À ST-GUEN



Organisée comme à l'accoutumée par le Comité des fêtes, la Fête des voisins s'est déroulée le 23 mai dernier. Cette année, la Fête des voisins soufflait ses 20 bougies. Raison de plus pour profiter pleinement de cette soirée !!!

Le thème choisi cette année a été le noir et blanc à l'image du Gwen ha du. Habités et néophytes ont répondu en nombre à l'appel du Comité des fêtes. Résultat : ce sont plus d'une

centaine de personnes qui se sont retrouvées devant la salle des fêtes. Le temps était de la partie, les convives ont pu partager le verre de l'amitié sur le parking et faire la photo permettant d'immortaliser ce joyeux moment.

Le barbecue mis à disposition de tous a permis à chacun de griller côtes et saucisses et de continuer cette soirée autour des tables disposées dans la salle des fêtes. Des échanges de

nourriture et de boisson, chacun a pu profiter de ce moment pour échanger avec ses voisins dans une très bonne ambiance.

Un grand succès pour cette Fête des voisins et pour le Comité des fêtes. Un grand merci à tous pour avoir participé et répondu à cette invitation. Un grand bravo au Comité des fêtes et à l'année prochaine !

LES JEUNES AGRICULTEURS DYNAMISENT LE TERRITOIRE AVEC TERRE ATTITUDE



Terre Attitude est la plus grande fête agricole de plein air des Côtes d'Armor, qui se déroulera dans notre commune, à Saint-Guen, les 24 et 25 août, organisée par les Jeunes Agriculteurs des territoires de Guerlédan et Uzel.

Sur un espace de 42 hectares dont 12 de parkings, les 25 000 visiteurs attendus pourront découvrir l'agriculture sous toutes ses formes, de la fourche à la fourchette. L'ensemble du monde agricole sera présent et

mettra en valeur la richesse du département et le talent des agriculteurs. C'est un lieu où le public rencontre les professionnels, qui ont à cœur de faire connaître leurs métiers, et échanger sur les techniques nouvelles au service d'une agriculture qui évolue sans cesse.

Un groupe de trente jeunes agriculteurs travaille depuis plusieurs mois afin de faire de ces deux journées une vraie fête. L'important pour eux c'est aussi de se rencontrer et de créer un groupe qui pourra à l'avenir travailler ensemble, et bien sûr organiser d'autres événements.

AU PROGRAMME

Courses de moissonneuses et de trac-

teurs tondeuses, concours de labour, animations pour les enfants, ferme pédagogique, baptême d'hélicoptère, restauration sur place, soirée dansante, fest-noz gratuit, feu d'artifice et repas crêpes le samedi.

Ouverture du site à 10h le samedi et le dimanche.

Entrée gratuite le samedi

Entrée 2€ le dimanche

Les vols en hélico auront lieu le Dimanche 25 août 2019, baptême de l'air d'environ 6 minutes, pour la découverte du lac de Guerlédan et de ses environs.

Plus d'une vingtaine de moissonneuses seront sur la ligne de départ le Dimanche 25 août 2019.

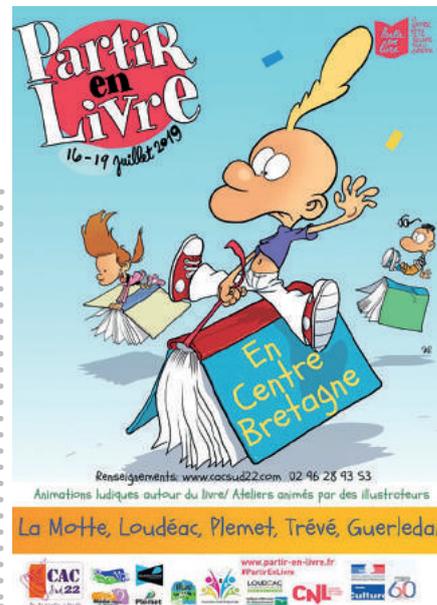
BIBLIOTHÈQUE - PARTIR EN LIVRE

En partenariat avec le Cac Sud 22, la Bibliothèque de Guerlédan participe cet été à l'événement Partir en Livre qui a lieu sur toute la France du 16 au 19 juillet.

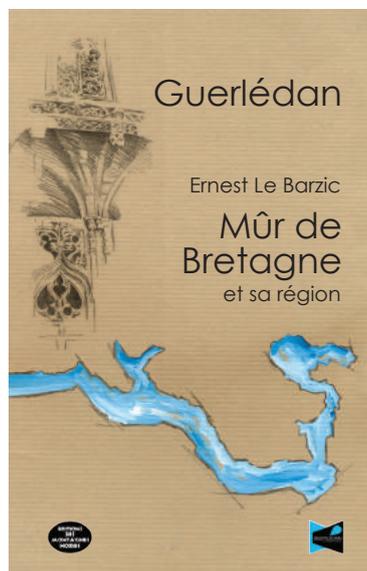
Partir en livre est une manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, initiée par le Centre National du Livre, qui a pour but de sortir le livre de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire. Cette année, ce sont les mondes ima-

ginaires à travers les contes d'ici et d'ailleurs qui seront mis à l'honneur dans les Bibliothèques de Guerlédan, Loudéac, La Motte, Plémet et Trévé.

Dans ce cadre, la Bibliothèque investira le parc de la mairie le jeudi 18 juillet de 14 h 30 à 17 h 30 en proposant un atelier d'illustrations animé par l'auteure-illustratrice Maria Diaz ainsi que des activités ludiques autour du livre. Cette après-midi sera aussi propice à des temps de lecture.



RÉÉDITION DU LIVRE D'ERNEST LE BARZIC



En 1975, Ernest Le Barzic proposait aux mûrois et aux habitants des environs la 3^{ème} édition (très augmentée écrivait-il lui-même) de son livre « Mûr de Bretagne et sa région » ce livre révélant l'étendue de son travail historique, son enthousiasme et sa passion pour notre commune, et la Bretagne en général.

Cet ouvrage n'est plus disponible aujourd'hui,

il manque à notre patrimoine. La municipalité, en collaboration avec les « Editions des Montagnes noires », rend hommage à cette figure locale qu'était Ernest Le Barzic en rééditant ce livre, répondant ainsi à une demande récurrente de nombreuses personnes de Mûr et des environs.

Chacun y trouvera une somme considérable de renseignements et les clefs de compréhension de tout ce qui fait l'originalité de notre territoire, sa place dans l'histoire de notre région, et la vision d'avenir qu'Ernest Le Barzic en avait, jusqu'à imaginer l'évolution de sa dénomination puisque c'est celle qui nous concerne aujourd'hui !

SONS DE BRETAGNE ET D'AILLEURS, DE L'OUST A GUERLÉDAN

MUSIQUE & PATRIMOINE

Après la réussite des éditions 2017 et 2018, le festival « **Sons de Bretagne à Guerlédan** » est devenu « **SONS DE BRETAGNE & d'ailleurs, de l'OUST à GUERLEDAN** ». En effet pour cette édition 2019, les comités des fêtes et associations de quartiers de plusieurs communes : GUERLEDAN (avec MÛR-DE-BRETAGNE et SAINT-GUEN), SAINT-CARADEC, SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE, MERLEAC et LE QUILLIO, se réunissent pour la mise en place d'un été musical avec des concerts organisés de façon régulière durant les mois de juillet et d'août.

Ce festival d'été, associant patrimoine et musique bretonne, veut répondre à la volonté de créer des émotions. Il permettra à la fois à la population résidente et à celle de passage estival de découvrir ou de redécouvrir la magie de certains sites d'exception et de se plonger dans un univers sonore intemporel avec des musiciens professionnels de haut niveau, représentatifs de l'évolution de la musique bretonne d'aujourd'hui.

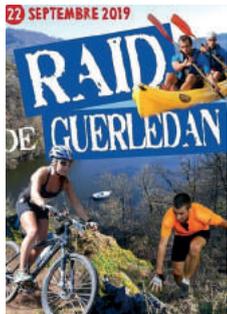
Onze sites ont été retenus : chapelles Saint-Jean, Sainte-Suzanne, Saint-Pabu, Saint-Elouan, Saint-Jacques, église Sainte Marie-Madeleine, des sites néolithiques également : cromlec'h de Lorette, allée couverte de Coat Correc, manoir du Poulancre, lac de Bosméléac et, nouveauté cette année, un concert au centre géodésique de la Région Bretagne à Saint-Caradec !



4 juillet	MÛR-DE-BRETAGNE Chapelle Sainte-Suzanne : KALONEU DERV BRO PONDİ (chœur d'hommes)
11 juillet	SAINT-CARADEC « Centre géodésique de la Région Bretagne » : JEAN-CHARLES GUICHEN (Guitare solo)
18 juillet	SAINT-GUEN Eglise de la Madeleine : SAMAÏA (trio de chanteuses d'Occitanie)
25 juillet	SAINT-GILLES Manoir de Poulancre : HAYES & TITLEY'S (Blue Grass)
30 juillet	MÛR-DE-BRETAGNE Chapelle St- Jean : BAGAD KERLENN PONDİ
1^{er} août	LE QUILLIO Site néolithique de Lorette : MENGUY / LE PENNEC (flûte / cistre)
6 août	MERLEAC Lac de Bosméléac : Yannig NOGUET et Ronan ROBERT (duo accordéons)
8 août	SAINT-GUEN Chapelle St-Pabu : Trio Géraldine CHAUVEL (chant, percussions et violoncelle)
13 août	MÛR-DE- BRETAGNE Site néolithique de Coat Correc : Ronan PINC et Fabien ROBBE (violon,piano)
20 août	MERLEAC Chapelle Saint Jacques : FILIZTEK Trio (musique Kurde – duduk, saz, percussions)
22 août	SAINT-GUEN Chapelle St-Elouan : Gilles SERVAT (duo chant et piano)



RAID DE GUERLÉDAN



Après une pause en 2018, toute l'équipe de Guerlédan Aventures a le plaisir de vous proposer à nouveau son Raid de Guerlédan. Avec de nouveaux parcours, les concurrents retrouveront les trois épreuves traditionnelles de kayak, trail et VTT en duo.

Après une petite boucle de 4 km de course à pied dans le bois de Cornec afin de réguler l'ensemble des participants, le départ de l'épreuve de kayak se fera à Landroannec sur environ 6 km le long des berges du lac de Guerlédan avant de se lancer sur 10 km de Trail avec de belles grimpettes et descentes avec vues superbes sur le lac. Après ce parcours Trail, 27 km de VTT mèneront dans le Morbihan jusqu'à l'anse de Sordan pour une arrivée sur la plage de Landroannec.

À l'issue du périple de presque 50 km, les participants et les spectateurs pourront se désaltérer et se restaurer avant la remise des lots.

Sur place : crêpes, sandwich, saucisses, frites, buvette etc ...

Venez nombreux encourager les participants et profiter du site unique des abords du lac de Guerlédan.

Inscription sur le site : <http://raid-de-guerledan.ikinoa.com/>

À l'issue du périple de presque 50 km, les participants et les spectateurs pourront se désaltérer et se restaurer avant la remise des lots.

Sur place : crêpes, sandwich, saucisses, frites, buvette etc ...

Venez nombreux encourager les participants et profiter du site unique des abords du lac de Guerlédan.

Inscription sur le site : <http://raid-de-guerledan.ikinoa.com/>

GUERLÉDAN À LA NAGE



Que diriez-vous d'une sortie en famille, ou entre amis, dans un cadre champêtre autour d'un plan d'eau magnifique ?

Prenez une carte de la Bretagne, une aiguille et piquer au centre de la carte, vous y êtes, en Centre Bretagne, le Kreiz-Breizh, GUERLEDAN, le lac de Guerlédan.

Dans ce site admirable, sur le lac de Guerlédan et à partir de la base de plein air de Guerlédan se déroulera le 6 juillet 2019.

Le premier défi « **GUERLEDAN A LA NAGE** » avec deux sessions principales :

EN MATINÉE : LES KIDS

10h00 : 200 m, pour les 6/8 ans

10h30 : 350 m, pour les 9/11 ans

11h30 : 500 m, pour les 12/15 ans

12h00 : remise des prix KIDS

EN APRÈS-MIDI : NATATION ADULTES

14h00 : 1 km / **15h00 :** 2 km.

16h00 : 5 km.

18h00 : remise des prix.

21h00 : cinéma en plein air.

Et en participation avec « la Base de Plein Air de Guerlédan », le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, la communauté de communes de « Loudéac Communauté Bretagne Centre », la commune de Guerlédan, la Gendarmerie Nationale, Kreiz Breizh Secourisme, Karine Conduite, 3 pôles principaux d'activités seront également développés sur site :

- Le site principal avec la course de natation, démonstration de Kayak,
- Le site activités : tir à l'arc, mur d'escalade, BMX, circuits de promenades.
- Le site sécurité : démonstration et ini-

tiation au sauvetage et au secourisme. En fin de soirée. Cinéma de plein air et animation.

ORGANISATION

L'organisation de cette manifestation est assurée par les Lions Club de Pontivy et de Loudéac au bénéfice et soutien d'une association : La Ligue contre la violence routière

Créée en 1979, l'association des familles des victimes des accidents de la circulation (AFVAC) mène un combat incessant sur un double front : Celui du conseil et du soutien aux blessés et parents de tués sur la route dans leur démarche auprès des assurances et dans les procédures judiciaires, univers autiste où ils sont trop longtemps incompris. Celui encore de l'action conduite auprès de l'opinion et des pouvoirs publics pour faire reculer le fléau de l'insécurité routière.

LES FORMALITES D'INSCRIPTIONS

Attestation et autorisations parentales pour les mineurs, Inscription sur le site <https://event.izir.fr> Participation financière de 5€ pour les enfants et 10 € pour adultes.



FACE À INTERMARCHÉ
02 96 28 79 27
WWW.BISCUITERIEDEGUERLEDAN.COM
SUIVEZ NOS AVENTURES
SUR **facebook**

MÛR DE BRETAGNE - 2 ENTREPRISES PARTENAIRES

*Magasin de produits locaux
Fabrication artisanale*



*Anthony,
notre talentueux
pâtissier*



**CRÊPERIE DE
GUERLÉDAN**

**Z.A DE GUERGADIC
02 96 26 38 37**
WWW.CREPERIEDEGUERLEDAN.COM

**FIÈRE DE SON IMPLANTATION DANS NOTRE TERRITOIRE
BRETON, LA CRÊPERIE DE GUERLÉDAN TRAVAILLE
EN PARTENARIAT AVEC LES ÉLEVEURS ET PRODUCTEURS
LOCAUX DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES
ET CE N'EST PAS PRÊT DE CHANGER !**

**POUR TOUS VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS,
D'ENTREPRISE, FAMILIAUX... NOUS VOUS
PROPOSONS DES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS SELON QUANTITÉS.**

**PRÊT DE GALETTIÈRES POSSIBLE
(SOUS CAUTION ET RÉSERVATION)**



Agenda

CALENDRIER DES FÊTES 2019

JUILLET

Jeudi 04 juillet

Sons de Bretagne

> Concert

MÛR DE BRETAGNE

Chapelle Ste-Suzanne

Vendredi 05 juillet

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Samedi 06 juillet

Lion's club

> Guerlédan à la nage

MÛR DE BRETAGNE

Anse de Guerlédan

Dimanche 07 / 14 / 21 juillet

Canal Guerlédan-Pontivy

> Exposition artistique ou artisanale

MÛR DE BRETAGNE

Poulhibet

Dimanche 07 juillet

Association Sauvegarde de la Chapelle

> Pardon Ste Suzanne + repas crêpes

MÛR DE BRETAGNE

Chapelle Ste-Suzanne

Vendredi 12 juillet

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Dimanche 14 juillet

Commune

> Fest-Noz - Feu d'artifice

MÛR DE BRETAGNE

Place Sainte-Suzanne

Anciens Combattants

> Commémoration

MÛR DE BRETAGNE

Monuments aux morts

FC Poulancré

> Tournoi de foot + repas

SAINT GILLES VX MARCHÉ

Terrain de foot

Jeudi 18 juillet

Sons de Bretagne

> Concert

SAINT GUEN

Église

Vendredi 19 juillet

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Samedi 20 juillet

Paroisse

> Pardon de Ste Marie Madeleine

SAINT GUEN

Dimanche 21 juillet

Comité des Fêtes

> Fête de la Madeleine

SAINT GUEN

Etang

Vendredi 26 juillet

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Mardi 30 juillet

Sons de Bretagne

> Concert

MÛR DE BRETAGNE

Chapelle St-Jean

AOÛT

Vendredi 02 août

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Samedi 03 août

APEL St Joseph

> Fest Noz

MÛR DE BRETAGNE

Manoir de la Roche

Dimanche 04 août

Canal Guerlédan-Pontivy

> Dimanche au Canal

MÛR DE BRETAGNE

Poulhibet

Anciens Combattants

> Commémoration à Pont Quémer

MÛR DE BRETAGNE

Pont Quémer

Jeudi 8 août

Sons de Bretagne

> Concert

SAINT GUEN

Chapelle St-Pabu

Vendredi 09 août

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Dimanche 11 / 18 / 25 août

Canal Guerlédan-Pontivy

> Exposition artistique ou artisanale

MÛR DE BRETAGNE

Poulhibet

Mardi 13 août

Sons de Bretagne

> Concert

MÛR DE BRETAGNE

Allée couverte Coët Correc

Mercredi 14 août

Sapeurs Pompiers

> Choucroute

MÛR DE BRETAGNE

Halle aux Loisirs

Jeudi 15 août

Asso Fête du Lac

> Fête du Lac

MÛR DE BRETAGNE

Landroannec

Vendredi 16 août

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Jeudi 22 août

EFS

> Collecte de Sang

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

Sons de Bretagne

> Concert

SAINT GUEN

Chapelle St-Elouan

Vendredi 23 août

Commune

> Marché estival

MÛR DE BRETAGNE

Place de l'église

Samedi 24 août

> Dimanche 25 août

Jeunes Agriculteurs

> Terre Attitude

SAINT GUEN

Dimanche 25 août

Paroisse

> Pardon de St Elouan

SAINT GUEN

Chapelle de St-Elouan

Mercredi 28 août

EFS

> Collecte de Sang

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

SEPTEMBRE

Vendredi 06 septembre

APCB

> Foire Bio

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

Samedi 07 septembre

APCB

> Foire Bio

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

Dimanche 08 septembre

APCB

> Foire Bio

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

Sté de Chasse

> Fête des chasseurs (potée)

SAINT GUEN

Etang

Jeudi 12 septembre

Club de l'Amitié

> Concours de belote

MÛR DE BRETAGNE

Foyer culturel

Samedi 14 septembre

Commune

> Forum des associations

MÛR DE BRETAGNE

Halle aux loisirs

FNACA

> Concours de Boules

MÛR DE BRETAGNE

Boulodrome

Dimanche 15 septembre

Amicale Laique

> **Randonnée**
MÛR DE BRETAGNE
Place de la Gare

Rayon de Soleil

> **Repas à emporter**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Paroisse

> **Notre Dame de Pitié**
MÛR DE BRETAGNE

Paroisse

> **Journées du Patrimoine**
MÛR DE BRETAGNE
Sainte-Suzanne

Samedi 21 septembre

Dimanche 22 septembre

Canal Guerlédan-Pontivy

> **Journées européennes du Patrimoine**
MÛR DE BRETAGNE
Poulhibet

Dimanche 22 septembre

Guerlédan Aventures

> **Raid de Guerlédan**
MÛR DE BRETAGNE
Landroannec

Samedi 28 septembre

Société de chasse

> **Repas à emporter**
SAINT GILLES VX MARCHE
Salle Polyvalente

APEL St Joseph

> **Concours de chant**
MÛR DE BRETAGNE
Halle aux loisirs

OCTOBRE

Jeudi 10 octobre

Club de l'Amitié

> **Concours de belote**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Samedi 12 octobre

Amicale laïque

> **Repas à emporter**
SAINT GUEN
Cuisine du foyer culturel

Dimanche 13 octobre

Les amis du Rocher Murois

> **Loto**
MÛR DE BRETAGNE
Halle aux loisirs

Samedi 19 octobre

FC Poulancré

> **Repas à emporter**
SAINT GILLES VX MARCHE
Salle des fêtes

Samedi 26 octobre

Cercle Celtique

> **Fest-noz**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

NOVEMBRE

Dimanche 03 novembre

Cinémur

> **Mois du film documentaire**
MÛR DE BRETAGNE
Salle Jeanne d'Arc

Jeudi 07 novembre

Club de l'Amitié

> **Concours de belote**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Vendredi 08 novembre

Comité de Jumelage

> **Assemblée Générale**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Samedi 09 novembre

Club de l'Amitié

> **Assemblée Générale**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Lundi 11 novembre

Commune

> **Commémoration**
SAINT GUEN
Monuments aux morts

Anciens Combattants

> **Commémoration**
MÛR DE BRETAGNE
Monuments aux morts

APEL St Joseph

> **Loto**
MÛR DE BRETAGNE
Halle aux loisirs

Samedi 16 novembre

FNACA

> **Assemblée Générale**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Dimanche 24 novembre

Cercle Celtique

> **Concours de la Ronde**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Jeudi 28 novembre

Club de l'Amitié

> **Concours de belote Téléthon**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Vendredi 29 novembre

Collège Paul Eluard

> **Couscous à emporter**
MÛR DE BRETAGNE

EFS

> **Collecte de Sang**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

DÉCEMBRE

Samedi 07 décembre

Amicale Laïque

> **Goûter de Noël**
MÛR DE BRETAGNE
Halle aux loisirs

Sapeurs Pompiers

> **Sainte Barbe**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Vendredi 13 décembre

Commune

> **Marché de Noël**
MÛR DE BRETAGNE
Halles

Ecole Saint Joseph

> **Arbre de Noël**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Samedi 14 décembre

Sapeurs Pompiers

> **Arbre de Noël**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

Vendredi 20 décembre

Cercle celtique

> **Apéro de Noël**
MÛR DE BRETAGNE
Foyer culturel

SARL ARGOAT CONFORT

- Plomberie
- Électricité
- Électroménager, TV, vidéo
- Sanitaire, modification aux normes PMR
- Chauffage, poêle bois / Pellets



14 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLEDAN - 02 96 28 51 34 - lacroixgilles@wanadoo.fr

MUR OPTIQUE

LENTILLES DE CONTACT - SOLAIRES - LUNETTES DE SPORT À LA VUE
BASSE VISION - DÉPLACEMENT À DOMICILE & MAISON DE RETRAITE



YAVSXNWOZPFHENXPAMXU
RBXOGMEVOTREAU
EUZE OPTICIEN LA
SPÉCIALISTE
FKENAP

VERRES PROGRESSIFS

9 rue de l'Église - Mûr-de-Bretagne 02.96.25.17.96
22530 GUERLEDAN www.muroptique.fr



Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-19h
Le samedi : 9h-12h30 et 14h-17h

GUERLEDAN

MÛR-DE-BRETAGNE

Place Sainte-Suzanne

ENTRÉE GRATUITE

14 juillet

19 H > Foodtruck, crêperie, buvette, manèges pour enfants.

21 H > **FEST NOZ SUR PLANCHER**
avec Barok, Pichard/Vincendeau, Landat/Moisson

23 H 15 > **FEU D'ARTIFICE**

